

AUTOROUTE A89
BALBIGNY / LA TOUR DE SALVAGNY

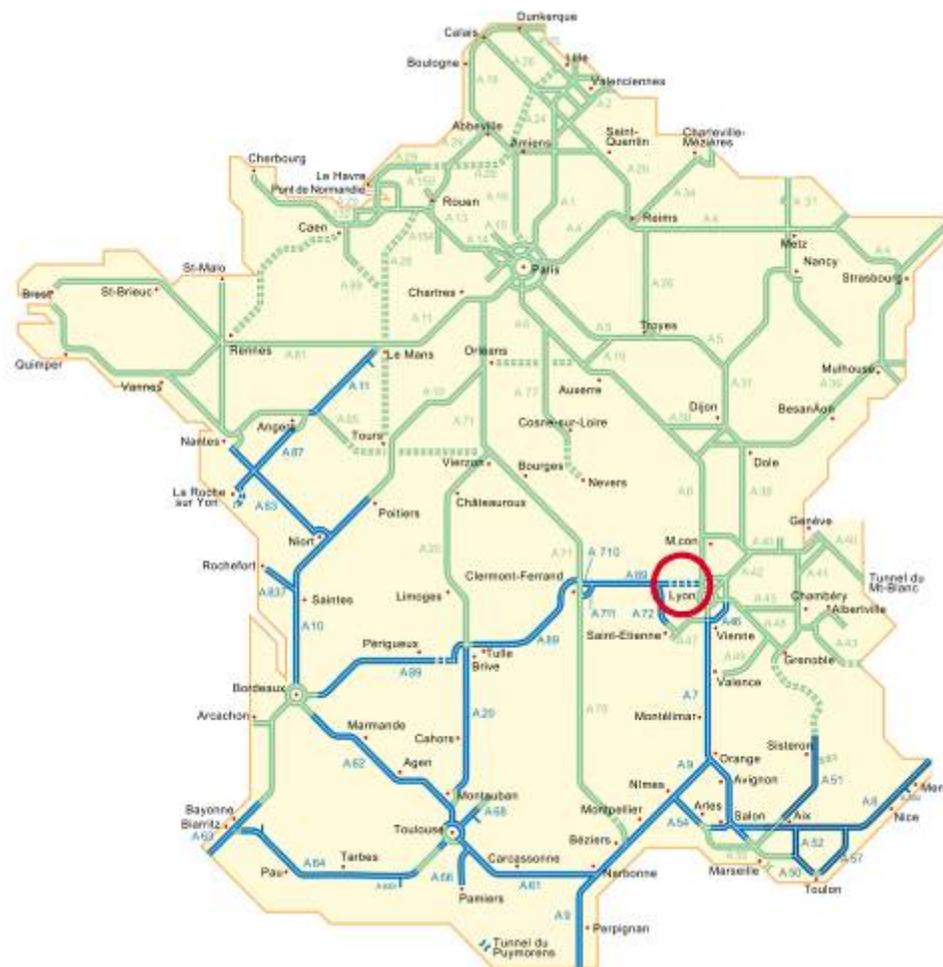
22 SEPTEMBRE
2010
UNESCO, PARIS



Construire avec les
associations de protection de
la nature
Colloque SIFEE

Philippe Chavaren

LE PROJET : le maillon manquant entre Bordeaux et Genève



LE PROJET en quelques chiffres

- 49,5 km sur 2 départements : 31,5 km dans le Rhône (9 Mm3 de déblais) et 18 km (4 Mm3 de déblais) dans la Loire + 3,5 km pour l'antenne de raccordement à l'Arbresle
 - 6 échangeurs
 - 3 tunnels
 - 8 viaducs
 - 2 aires (1 dans chaque département)
- un coût total prévisionnel de 1 milliard 700 millions d'euros

UN PROJET QUI SE VEUT EXEMPLAIRE



UN MILIEU NATUREL A HAUTE VALEUR ECOLOGIQUE



Le vallon du Boussuivre (*Rhône*)



L'écrevisse
à pieds blancs



Le sonneur
à ventre jaune

UN PROJET CONTESTE PAR LES ECOLOGISTES



Vendredi 30 Décembre 2005

SOCIÉTÉ

Contre l'asphalte, un crapaud s'élève

L'autoroute Lyon-Bordeaux doit traverser le territoire du sonneur à ventre jaune, espèce menacée. Des écologistes protestent. La justice tranchera en janvier.

LE PROGRÈS

Trois recours et un crapaud en travers du projet A 89

Trois associations, dont une de la Loire, ont déposé des recours en Conseil d'État pour dénoncer le projet d'autoroute A 89. En cause : son coût et son impact jugé catastrophique sur la flore et la faune, en particulier sur la population des crapauds sonneurs à ventre jaune.

LE PROJET D'AUTOROUTE A 89 entre Saône-et-Loire et Lyon, dans les cartons depuis de longues années, pourrait encore buter contre un obstacle. Le projet a bénéficié en 2003 d'une déclaration d'utilité publique prise dans le cadre d'un arrêté ministériel à la suite d'une enquête publique sur le parcours du tracé proposé par le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE).

Mais la DUP (déclaration d'utilité publique) fait l'objet de trois recours devant le Conseil d'État par trois associations. L'association de défense fleurnoise, de Fleurieu-sur-Aubrais, à l'ouest de Lyon, dénonce les effets du tracé sur son territoire et l'ampleur financière du projet. Alsels, qui réunit des élus de l'ouest lyonnais, met aussi en avant le coût du projet et son impact catastrophique pour le secteur.

Une association de la Loire enfin, l'Association pour la défense des vallées du Gand et du Bernand, met en avant non seulement les aspects financiers, selon elle démesurés, mais aussi la partialité de membres de la commission d'enquête. Elle réclame l'ab.



Pour certains, le crapaud sonneur à ventre jaune mérite d'être protégé, au même titre que d'autres petits animaux.

UNE PRISE EN COMPTE DU MILIEU NATUREL DES LA CONCEPTION

- **Calage du tracé, dans la bande des 300m, à flanc de coteau, le plus éloigné possible du lit mineur des cours d'eau (Boussuivre, Bernand)**
- **Viaduc du Valletier de 100m (Boussuivre)**
- **Allongement du viaduc du Gonon de 172m à 340m (Bernand)**
- **Création d'une zone humide détruite (Gand)**
- **Ouvrage très largement dimensionné (Gand)**

LA PRISE DE CONTACT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

18 janvier 2007:
Première réunion
avec les associations

15 février 2007 :
Première visite
des associations sur le terrain



LA CHARTE DE CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Charte de concertation avec les milieux associatifs, pour la prise en compte de l'environnement de la future autoroute A 89 dans le département du Rhône

ORIGINAL

Les signataires :

Monsieur Jean-Jacques LACAZE
 Directeur d'Opération
 ASF



Monsieur Jean-Paul BESSON
 Président de la Fédération des Chasseurs
 du Rhône



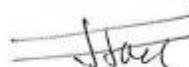
Monsieur Jean-Claude CHENU
 Président de la FRAPNA Rhône



Monsieur Jean-Yves CHETAÏLLE
 Président CREN Rhône-Alpes
 Conservatoire Régional des Espaces Naturels



Monsieur Jonathan JACK
 Président du CORA 69
 Centre Ornithologique Rhône-Alpes
 Section Rhône



Monsieur Alain LAGARDE
 Président du COFEPRA
 Comité des Fédérations de Pêche Rhône-Alpes



Monsieur Alain LAGARDE
 Président de la Fédération du Rhône pour la
 Pêche et la Protection du milieu aquatique



Monsieur Jean-François NOBLET
 Nature et Humanisme



UNE SENSIBILISATION AU RESPECT DU MILIEU NATUREL

Plus de 1300 personnes ont déjà suivi cette sensibilisation à l'environnement animée par les associations.



UN CHANTIER SOUS HAUTE SURVEILLANCE

En comité :

- ↪ le comité de suivi des engagements animé par le préfet
- ↪ le comité de suivi de la MISE dans le cadre de l'arrêté «loi sur l'eau» (67 pages recto-verso)
- ↪ le comité de suivi dans le cadre de l'arrêté «espèces protégées» (notamment mesures compensatoires)

Sur le terrain :

- ↪ le contrôle de la Direction des routes (GRA confié au CETE Lyon/3 jours par mois)
- ↪ Le contrôle maîtrise d'œuvre (tous les 15 jours)
- ↪ Le contrôle interne ASF



et un comité de pilotage «ASF» réunissant tous les acteurs de l'environnement, notamment les associations



UN CHANTIER DIFFICILE



LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU : UN HAUT NIVEAU D'EXIGENCE



Une phase difficile :
l'assainissement
provisoire de chantier



Le génie végétal en
substitution des
enrochements

FAIRE CE QUE L'ON A DIT : SUIVI DES COURS D'EAU A ENJEU ECOLOGIQUE

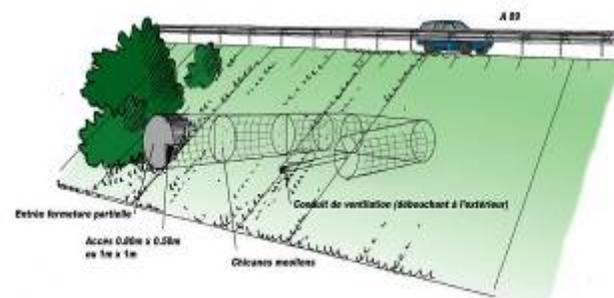


FAIRE CE QUE L'ON A DIT : SAUVEGARDE DES BATRACIENS



FAIRE CE QUE L'ON A DIT : SAUVEGARDE DES CHIROPTÈRES

Variante 2 : Galerie artificielle en U pour chiroptères



FAIRE CE QUE L'ON A DIT : RETABLIR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES

Ouvrage grande faune

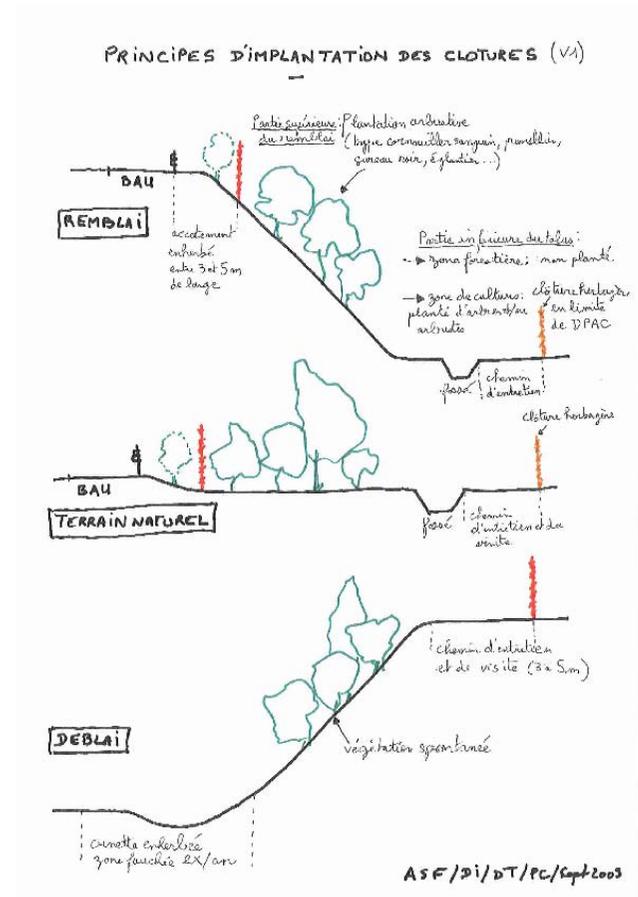


Ouvrages petite faune



Un point capital : cohérence avec l'aménagement foncier

Faire ce que a l'on dit : transformer les dépendances vertes en corridors écologiques (*plantations, clôtures*)



FAIRE CE QUE L'ON A DIT : LES MESURES COMPENSATOIRES (1)

Sur les cours d'eau :

- ↪ arasement de seuils
- ↪ abattage de conifères
- ↪ confortement des berges à l'aide du génie végétal



FAIRE CE QUE L'ON A DIT : LES MESURES COMPENSATOIRES (2)

Restauration de zones humides par l'acquisition de terrains cultivés (*peupleraie, résineux, cultures...*) pour recréer des zones humides

Maintien en l'état de prairies humides

Trouver un gestionnaire (agriculteur, CREN ...)



FAIRE CE QUE L'ON A DIT : LES MESURES COMPENSATOIRES (3)

Espèces protégées :
transplantation d'une
vingtaine de pieds
d'*Anacamptis laxiflora*
(orchis à fleurs lâches)

3 juin 2010



LA REUSSITE : UN PROJET PARTAGE PAR TOUS

Un défi quotidien. Rien n'est acquis. Il reste encore 2 ans de chantier.

Tous «les maillons de la chaîne» doivent fonctionner.

La réussite passera par la concertation, la confiance, la volonté, la capacité d'adaptation, la réactivité de chacun (*esprit d'équipe*).

Après la mise en service, l'engagement continué : suivi des mesures par les associations.

Un projet certifié ISO 14001

